A

RA
A
6
17

Chez

ALMANACH
DE
QUEBEC,
POUR
l'ANNÉE
1787.

RES
AG
60
1787
S98626
AY
414
A4
RES

A QUEBEC:

Chez GUILLAUME BROWN, sur la *Grande Côte.*

EPOQUES pour l'Année 1787.

ON compte depuis la Création du Monde juſqu'à la venue de JESUS CHRIST, 4000 ans.

Depuis le Déluge Univerſel juſqu'à préſent, 4131.

Depuis la Naiſſance de N. S. JESUS CHRIST, 1787.

Depuis la correction du Calendrier Grégorien, 205 ans.

Et du Régne de GEORGE III. Roi de la Grande-Bretagne, &c. 27 ans.

Compoſt Eccléſiaſtique.

Nombre d'Or,	2.	Epacte,	11.
Cicle Solaire,	4.	Lettre Dominicale,	G.
Indiction,	5.	Let. du Martirologe,	I.

Fêtes Mobiles.

Septuagéſime	le 4 Fevrier.
Cendres	le 21 Fevrier.
Pâques	le 8 Avril.
Rogations	le 14, 15 et 16 Mai.
Aſcenſion	le 17 Mai.
Pentecôte	le 27 Mai.
Trinité	le 3 Juin.
Fête Dieu	le 7 Juin.
Avent	le 2 Decembre.

Les QUATRE TEMS.

Fev.	28. Mars 2. 3.	Sept.	19. 21. 22.
May	30. Juin 1. 2.	Dec.	19. 21. 22.

Les DOUZE SIGNES *du* ZODIAQUE.

♈ Le Belier, *Aries.*
♉ Le Taureau, *Taurus.*
♊ Les Gémeaux, *Gemini.*
♋ L'Ecreviſſe, *Cancer.*
♌ Le Lion, *Leo.*
♍ La Vierge, *Virgo.*
♎ La Balance, *Libra.*
♏ Le Scorpion, *Scorpio.*
♐ Le Sagitaire, *Sagittarius.*
♑ Le Capricorne, *Capricornus.*
♒ Le Verſeau, *Aquarius.*
♓ Les Poiſſons, *Piſces.*

Les SEPT PLANETES.

♄ Saturne.	♀ Venus.
♃ Jupiter.	☿ Mercure.
♂ Mars.	☽ La Lune.
☉ Le Soleil.	

FIGURES *des* LUNAISONS.

● Nouvelle Lune.	☉ Pleine Lune.
☽ Premier Quartier.	☾ Dernier Quartier.

Commencement des QUATRE SAISONS.

Le Printems le 20 Mars à 11h. 33m. matin.
L'Eté le 21 Juin à 9h. 19m. matin.
L'Automne le 22 Septembre à 10h. 47m. matin.
L'Hiver le 21 Dec. à 3h. 31m. ſoir.

ECLIPSES.

De sept Ecipses qu'il y aura cette année, sçavoir: quatre de Soleil et trois de Lune, une seulement sera visible à *Quebec*: c'est celle de Lune du trois Janvier. Le commencement sera à 5h. 13m. du soir, l'immersion à 6h. 11m. le milieu à 7h. 1m. l'émersion à 7h. 50m. et la fin à 8h. 48m.

ECLIPSES.

Of seven Eclipses *which will happen this Year, viz. four of the Sun and three of the Moon, one only will be visible at* Quebec, *which will be of the Moon on the third of January: It will begin at* 13 *minutes after* 5 *o'clock at night, its immersion will be at* 11 *minutes after* 6, *its middle at* 1 *minute after* 7, *its emersion at* 50 *minutes after* 7, *and will end at* 48 *minutes after* 8.

Explication du Calendrier.

La premiere colomne contient les jours du mois; la seconde les Fêtes; et la troisieme le lever et coucher du Soleil: conséquemment la premiere ligne du mois de Janvier se lira ainsi: premier jour du mois—Circoncision—le Soleil se leve à 7 heures 44 minutes, et se couche à 44 minutes avant 5 heures.

N. B. *Dans la colomne des Fêtes le mot* Vigile *ne designe que l'Office, et non le Jeune ou l'Abstinence.*

II ♀ *La lettre* M *precédée de deux points signifie qu'on fait mémoire de quelques Saints.*

JANVIER a XXXI Jours.

☉ Le 3 à 6h. 9m. du soir.
☾ Le 11 à 2h. 10m. du matin.
● Le 19 à 5h. 47m. du matin.
☽ Le 26 à midi 12m.

Jo	FETES.	L	☉	C
1	CIRCONCISION.	7	44	5
2	Octave Etienne. ..2M	7	44	5
3	Octave Jean. ..M	7	43	5
4	Octave Innocens.	7	42	5
5	De la Vigile. ..M	7	42	5
6	EPIPHANIE. Octave.	7	41	5
A	1. ..M	7	40	5
8		7	40	5
9		7	39	5
10		7	38	5
11	..M	7	37	5
12		7	36	5
13	Octave Epiphanie.	7	35	5
A	2. NOM DE JESUS. ..2M	7	34	5
15	Paul Hermite. ..M	7	33	5
16	Marcel.	7	32	5
17	Antoine.	7	31	5
18	Chaire S. Pierre à Rome. ..2M. *Fête de*	7	30	5
19	Canut. ..M [*la Reine.*	7	29	5
20	Fabien, &c.	7	27	5
A	3. Agnès. ..M	7	26	5
22	Vincent, &c.	7	25	5
23	Raimond. ..M	7	24	5
24	Timothée.	7	23	5
25	Conv. Paul. ..M	7	21	5
26	Policarpe.	7	20	5
27	Jean Chryſoſt. *Pr. Aug. Frédéric né.*	7	19	5
A	4. ..M	7	17	5
29	François de Sales.	7	16	5
30	Martine. *Roi Ch. mart.*	7	14	5
31	Pierre Nolaſc.	7	13	5

FEVRIER a XXVIII Jours.

☉ Le 2 à 7h. 21m. du matin.
☾ Le 9 à 10h. 43m. du soir.
● Le 17 à 8h. 34m. du soir.
☽ Le 24 à 8h. 6m. du soir.

Jo	FETES.	L	☉	C
1	Ignace.	7	12	5
2	Purification.	7	10	5
3	Hylaire. ..M	7	9	5
A	SEPTUAGESIME. Sol. Purification.	7	7	5
5	Agathe.	7	6	5
6	André Corsin. ..M	7	4	5
7	Romualde.	7	3	5
8	Jean de Matha.	7	1	5
9	Apolline.	7	0	5
10	Scholastique.	6	58	6
A	SEXAGESIME.	6	57	6
12		6	55	6
13		6	53	6
14	Valentin.	6	52	6
15	Faustin, &c.	6	50	6
16		6	48	6
17	De la Ste. Vierge.	6	47	6
A	QUINQUAGESIME. ..M	6	45	6
19		6	44	6
20		6	42	6
21	Les Cendres.	6	40	6
22	Chaire S. Pierre à Anth. ..2M	6	39	6
23	..M à la Messe. *Pr. Octavius né.*	6	37	6
24	Mathias. ..M *Pr. Adol. Fréd. né.*	6	36	6
A	1. Du Careme.	6	34	6
26		6	32	6
27		6	30	6
28	4 *Tems.*	6	29	6

MARS a XXXI Jours.

☉ Le 3 à 9h. 5m. du soir.
☾ Le 11 à 8h. 13m. du soir.
● Le 19 à 10h. 15m. du matin.
☽ Le 26 à 1h. 5m. du matin.

Jo	FETES.	L	☉	C
1	*St. David.*	6	25	6
2	4. *Tems.*	6	24	6
3	4. *Tems.*	6	22	6
A	2. ..M	6	20	6
5	Casimire. ..M	6	19	6
6		6	17	6
7	Thomas d'Aquin. ..2M	6	15	6
8	Jean de Dieu. ..M	6	13	6
9	Françoise. ..M	6	12	6
10	40 Martirs. ..M	6	10	6
A	3.	6	9	6
12	Grégoire. ..M	6	7	6
13		6	5	6
14		6	3	6
15		6	2	6
16		6	0	6
17	Patrice. ..M	5	58	7
A	4. Sol. Joseph.	5	57	7
19	Joseph. ..M	5	55	7
20		5	54	7
21	Benoit. ..M	5	52	7
22		5	50	7
23		5	48	7
24		5	47	7
A	De la PASSION.	5	45	7
26	ANNONCIATION. ..M	5	43	7
27		5	42	7
28		5	40	7
29		5	38	7
30	N. D. de Pitié. ..M	5	37	7
31		5	35	7

AVRIL a XXX Jours.

☉ Le 2 à 11h. 38m. du matin.
☾ Le 10 à 3h. 30m. du soir.
● Le 17 à 8h. 8m. du soir.
☽ Le 24 à 11h. 22m. du matin.

Jo	FETES.		L	☉	C
A	Des Rameaux.		5	34	7
2			5	32	7
3			5	30	7
4			5	28	7
5	Jeudi Saint.		5	27	7
6	Vendredi Saint.		5	25	7
7	Samedi Saint.		5	24	7
A	PAQUES. Octave.		5	22	7
9			5	20	7
10			5	19	7
11			5	17	7
12			5	15	7
13			5	14	7
14	..M		5	12	7
A	Quasimodo.		5	11	7
16	François de Paule.		5	9	7
17	Isidore. ..M		5	7	7
18	Vincent Ferrier.		5	6	7
19	Léon.		5	4	7
20	Herménégilde.		5	3	7
21	Anselme.		5	1	7
A	2.		5	0	7
23	George.	*St. George.*	4	58	8
24	Soter, &c.		4	57	8
25	Marc. *Abstin. Proces.*	*P. Mary née.*	4	55	8
26	Clet et Marcellin.		4	54	8
27			4	52	8
28	De la Ste. Vierge. ..M		4	51	8
A	3. Ste. Famille. ..M		4	49	8
30	Catherine de Sienne.		4	48	8

MAI a XXXI Jours.

☉ Le 2 à 3h. 0m. matin.
☾ Le 10 à 7h. 16m. matin.
● Le 17 à 4h. 11m. matin.
☽ Le 23 à 8h. 16m. matin.
☉ Le 31 à 6h. 35m. du soir.

Jo	FETES.	L	☉	C
1	Philipe et Jacques.	4	46	8
2	Athanase.	4	45	8
3	Invent. Ste. Croix. ..M	4	43	8
4	Monique.	4	42	8
5	Pie V.	4	41	8
A	4. J. Porte Lat. Sol. Phil. ..M	4	40	8
7	Staniſlas.	4	38	8
8	Apparit. Michel.	4	37	8
9	Gregoire Naz.	4	35	8
10	Antonin. ..M	4	34	8
11	Pierre Mart.	4	33	8
12	Nerée, &c.	4	31	8
A	5.	4	30	8
14	*Rogations.* ..M.	4	29	8
15	*Rogations.*	4	28	8
16	*Rogations.* Ubalde. ..M	4	27	8
17	ASCENSION. Octave.	4	25	8
18	Venant. ..M	4	24	8
19	Pierre Celeſtin. ..M *Reine Charlotte née.*	4	23	8
A	..M	4	22	8
21	Bernardin. ..M	4	21	8
22	*Princeſſe Elizabeth née.*	4	20	8
23		4	19	8
24	Octave. Aſcenſion.	4	18	8
25	Gregoire VII. ..M	4	17	8
26	*Jeune.* De la Vigile. ..M à Laud.	4	16	8
A	PENTECOTE. Octave.	4	16	8
28		4	15	8
29	*Roi Ch. II. reſt.*	4	14	8
30	*Jeune.* 4 *Tems.* ..M	4	13	8
31	..M	4	12	8

JUIN a XXX Jours.

☾ Le 8 à 6h. 54m. du soir.
● Le 15 à 10h. 57m. du matin.
☽ Le 22 à 5h. 52m. du matin.
⊙ Le 30 à 9h. 50m. du matin.

Jo	FETES.	L	○	C
1	*Jeune.* 4 *Tems.*	4	12	8
2	*Jeune.* 4 *Tems.* ..M	4	11	8
A	1. TRINITE. ..M	4	10	8
4	Philippe de Nerie. *Roi GEO. III. né.*	4	10	8
5	Magdeleine de Pazzis. *Prince Erneſt Au-*	4	9	8
6	Norbert. [*guſtus né.*	4	8	8
7	FETE-DIEU. Octave.	4	8	8
8		4	7	8
9	..M	4	7	8
A	2. ..M *Prs. Amelie Sophie née.*	4	7	8
11	Barnabé. ..M	4	6	8
12	Jean à Facundo. ..2M	4	6	8
13	Antoine. ..M	4	6	8
14	OCTAVE Fête Dieu.	4	5	8
15	Baſile. ..M	4	5	8
16	Marguerite.	4	5	8
A	3.	4	5	8
18	Marc, &c.	4	5	8
19	Juilienne. ..M	4	5	8
20	Silvere.	4	5	8
21	*Plus long jour.*	4	5	8
22	Paulin.	4	5	8
23	*Jeune.* De la Vigile.	4	5	8
A	4. JEAN BAPTISTE, Octave. ..M	4	6	8
25		4	6	8
26	Jean et Paul. ..M	4	6	8
27		4	6	8
28	*Jeune.* Léon. ..2M	4	6	8
29	PIERRE et PAUL. *Octave.*	4	7	8
30	Commémor. St. Paul. ..2M.	4	7	8

JUILLET a XXXI Jours.

☾ Le 8 à 3h. 26m. du matin.
● Le 14 à 6h. 9m. du soir.
☽ Le 21 à 8h. 13m. du soir.
⊙ Le 30 à 0h. 19m. du matin.

Jo	FETES.	L	☉	C
A	5. Octave. Jean Baptiste. ..2M	4	8	8
2	Visitation. ..2M	4	8	8
3	*Canicule commence.*	4	9	8
4		4	9	8
5		4	10	8
6	Octave. Apôtres.	4	10	8
7	De la Ste. Vierge.	4	11	8
A	6. Dedicace. Octave. ..M	4	12	8
9	Elisabeth. ..M	4	13	8
10	VII Freres. ..M	4	13	8
11	..M	4	14	8
12	J. Gualbert. ..2M Anniv. Consec. Ev.	4	15	8
13	Anaclet. ..M	4	16	8
14	Bonaventure. ..M	4	17	8
A	7. Octave. Dedicace. ..M	4	18	8
16	N. D. du Mont Carmel.	4	18	8
17	Alexis.	4	20	8
18	Henri. ..M	4	20	8
19	Vincent de Paul.	4	22	8
20	Marguerite.	4	23	8
21	De la Ste. Vierge. ..M	4	24	8
A	8. Mar. Mag. Sol. Jacques. ..M	4	25	8
23	Apollinaire. ..M	4	26	8
24	De la Vigile. ..M	4	27	8
25	Jacques. ..M	4	28	8
26	Anne.	4	29	8
27	Pantaléon.	4	30	8
28	Nazaire, &c.	4	32	8
A	9. Solem. Anne. ..M	4	33	8
30	Marthe. ..M	4	34	8
31	Ignace.	4	36	8

AOUST a XXXI Jours.

☾ Le 6 à 9h. 50m. du matin.
● Le 13 à 2h. 35m. du matin.
☽ Le 20 à 0h. 29m. du soir.
⊙ Le 28 à 1h. 25m. du soir.

Jo	FETES.		L	☉	C
1	Pierre aux Liens. ..2M		4	37	8
2	Etienne.		4	38	8
3	Invent. Etienne.		4	40	8
4	Dominique.		4	41	8
A	10. N. D. des Neiges. ..M		4	42	8
6	Transfiguration. ..M		4	44	8
7	Cajetan. ..M		4	45	8
8	Cyriac, &c.		4	47	8
9	De la Vigile. ..M		4	48	8
10	Laurent. Octave.		4	49	8
11	*Jeune.* ..M	*Canicule fin.*	4	51	8
A	11. Claire. Sol. Laur. ..2M	*P. de Galles né.*	4	52	8
13	..M		4	54	8
14	*Jeune.* Messe de la Vigile. ..2M		4	55	8
15	ASSOMPTION. Octave.		4	57	8
16	Hiacinthe. ..2M	*Pr. Frédéric né.*	4	59	8
17	Octave. Laurent. ..M		5	0	7
18	..M		5	1	7
A	12. Joachim. Sol. Barthel. ..2M		5	3	7
20	Bernard. ..M		5	5	7
21		*Pr. Wm. Henry né.*	5	6	7
22	Octave. Assomption. ..M		5	8	7
23	Philippe Beniti. ..M		5	9	7
24	Barthellemy.		5	11	7
25	Louis.		5	12	7
A	13. Solem. Loüis. ..M		5	14	7
27			5	16	7
28	Augustin. ..M		5	17	7
29	Decol. Jean Baptiste. ..M		5	19	7
30	FETE DU SACERDOCE.		5	21	7
31	Raymond Nonnat.		5	22	7

SEPTEMBRE a XXX Jours.

☾ Le 4 à 3h. 38m. du soir.
● Le 11 à 0h. 26m. du soir.
☽ Le 19 à 7h. 22m. du matin.
⊙ Le 27 à 1h. 34m. du matin.

Jo	FETES.	L	☉	C
1	Rose de Lima. ..2M	5	24	7
A	14. *S. S. M. M. Flavien, &c.*	5	25	7
3	Etienne.	5	27	7
4		5	28	7
5	Laurent Justinien.	5	30	7
6		5	32	7
7		5	33	7
8	Nativité. Octave. ..M	5	35	7
A	15. N. de Mar. Sol. Nativ. ..2M	5	37	7
10	Nicolas Tolentin. ..M	5	38	7
11	..M	5	40	7
12		5	42	7
13		5	43	7
14	Exaltation Ste. Croix. ..M	5	45	7
15	Octave Nativ. ..M	5	47	7
A	16. ..M	5	48	7
17	Stigmates François.	5	50	7
18	Thomas de Villeneuve.	5	52	7
19	*Jeune.* 4 *Tems.* Janv. &c. ..M	5	53	7
20	Eustache. ..M	5	55	7
21	*Jeune.* 4 *Tems.* Mathieu. ..M	5	57	7
22	*Jeune.* 4 *Tems.* Corn. &c. ..M *GEO. III.*	5	58	7
A	17. Sol. Mathieu. ..M [*couronné.*	6	0	6
24	N. D. de la Merci.	6	2	6
25	Lin.	6	3	6
26	Cyprien, &c.	6	5	6
27	Côme, &c.	6	7	6
28	Vinceslas.	6	8	6
29	Michel. *Princesse Charlotte née.*	6	10	6
A	18. Jerôme. Sol. Michel.	6	12	6

OCTOBRE a XXXI Jours.

(Le 3 à 11h. 47m. du soir.
● Le 11 à 1h. 14m. du matin.
) Le 19 à 3h. 23m. du matin.
○ Le 26 à 1h. 6m. du soir.

Jo	FETES.	L	○	C
1	Rémi.	6	13	6
2	Anges Gardiens.	6	15	6
3		6	17	6
4	François d'Assise.	6	18	6
5	Placide, &c.	6	20	6
6	Bruno.	6	22	6
A	19. Sol Rosaire. ..3M	6	23	6
8	Brigitte.	6	25	6
9	Denys, &c.	6	27	6
10	François de Borgia.	6	28	6
11		6	30	6
12		6	32	6
13	Edouard.	6	33	6
A	20.	6	35	6
15	Therese.	6	36	6
16	Callyste. *Dark Sunday.*	6	38	6
17	Hedwige.	6	40	6
18	Luc.	6	41	6
19	Pierre d'Alcantara.	6	43	6
20	De la Ste. Vierge.	6	44	6
A	21. N. D. de VICTOIRE. ..3M	6	46	6
22		6	48	6
23		6	49	6
24		6	51	6
25	Chrisante, &c. *Inau. GEO. III.*	6	52	6
26	Evariste. *GEO. III. proclamé.*	6	54	6
27	*Jeune.* De la Vigile.	6	56	6
A	22. Simon et Jude. ..M	6	57	6
29		6	59	6
30		7	0	5
31	*Jeune.* De la Vigile.	7	2	5

L	☉	C
6	13	6
6	15	6
6	17	6
6	18	6
6	20	6
6	22	6
6	23	6
6	25	6
6	27	6
6	28	6
6	30	6
6	32	6
6	33	6
6	35	6
6	36	6
6	38	6
6	40	6
6	41	6
6	43	6
6	44	6
6	46	6
6	48	6
6	49	6
6	51	6
6	52	6
6	54	6
6	56	6
6	57	6
6	59	6
7	0	5
7	2	5

NOVEMBRE a XXX Jours.

☾ Le 2 à 5h. 36m. du matin.
● Le 9 à 5h. 7m. du soir.
☽ Le 17 à 10h. 24m. du soir.
☉ Le 24 à 11h. 55m. du soir.

Jo	FETES.	L	☉	C
1	TOUSSAINT. Octave.	7	3	5
2	Trépassés. *Prince Edward né.*	7	5	5
3	*Princesse Sophie née.*	7	6	5
A	23. Charles. ..3M	7	8	5
5		7	9	5
6		7	11	5
7	*Duc de Cumberland né.*	7	12	5
8	Octave Toussaint. ..M *Ps. A. Soph. née.*	7	13	5
9	Dedic. Basil. Sauv. ..M	7	15	5
10	André Avellin. ..M	7	16	5
A	24. Martin. ..2M	7	17	5
12	Martin.	7	19	5
13	Didace.	7	20	5
14		7	21	5
15	Gertrude.	7	22	5
16		7	24	5
17	Grégoire Taumath.	7	25	5
A	25. Dedic. Basil. Pierre. ..M	7	26	5
19	Elisabeth. ..M	7	27	5
20	Felix de Valois.	7	28	5
21	Présentation.	7	30	5
22	Cecile.	7	30	5
23	Clement. ..M	7	32	5
24	*Jeune.* Jean de la Croix. ..M *D. Glo. né.*	7	33	5
A	26. Catherine. Sol. André. ..M	7	34	5
26	Pierre.	7	35	5
27		7	36	5
28		7	36	5
29	De la Vigile. ..M	7	37	5
30	André.	7	38	5

DECEMBRE a XXXI Jours.

☾ Le 1 à 3h. 36m. du soir. ● Le 9 à 11h. 33m. du matin. ☽ Le 17 à 3. 10m. du soir. ○ Le 24 à 10h. 32m. du matin.	☾ Le 31 à 4h. 19m. du matin.

Jo	FETES.	L	○	C
1	De la Ste. Vierge.	7	39	5
A	1. de l'Avent. Sol. François. ..M	7	40	5
3	François Xavier. ..M	7	40	5
4	Pierre Chrisologue. ..2M	7	41	5
5	Bibiane. ..2M	7	42	5
6	Nicolas. ..M	7	42	5
7	Ambroise. ..M	7	43	5
8	CONCEPTION. ..M	7	43	5
A	2. ..M	7	44	5
10	..2M	7	44	5
11	Damase. ..2M	7	45	5
12	..M	7	45	5
13	Luce. ..2M	7	45	5
14	..M	7	46	5
15	Octave. Conception. ..M	7	46	5
A	3.	7	46	5
17	Eusebe. ..M	7	46	5
18		7	46	5
19	*Jeune.* 4. *Tems.*	7	46	5
20	Messe de la Vigile.	7	46	5
21	*Jeune.* 4 *Tems.* Thomas. ..M	7	46	5
22	*Jeune.* 4 *Tems.*	7	46	5
A	4. Solem. Thomas.	7	46	5
24	*Jeune.* De la Vigile.	7	46	5
25	NOEL. Octave.	7	46	5
26	ETIENNE. Octave. ..M	7	46	5
27	JEAN. Octave. ..2M	7	46	5
28	Innocens. Octave. ..3M	7	45	5
29	Thomas. ..4M	7	45	5
A	..4M	7	45	5
31	Silvestre. ..4M	7	44	5

TABLE des Marées pour le Havre de QUEBEC.

Nouvelle Lune. Age de la Lune.	h.	m.	Pleine Lune. Age de la Lune.
● 0	6	45	15 ⊙
1	7	33	16
2	8	21	17
3	9	9	18
4	9	57	19
5	10	45	20
6	11	33	21
7	12	21	22
8	1	9	23
9	1	57	24
10	2	45	25
11	3	33	26
12	4	21	27
13	5	9	28
14	5	57	29

Cette table indique le tems où il paroit que la marée eſt haute à terre, c'eſt à quoi tous les navigateurs devroient faire attention lorſqu'ils transferent leurs vaiſſeaux d'un lieu à un autre; mais le flux continue trois quarts d'heure de plus dans le chenail.

REGLE. Ayant trouvé l'âge de la Lune à la tête de chaque mois ſur le Calendrier, cherchez dans la colonne de cette table à gauche le jour depuis la nouvelle juſqu'à la pleine Lune, et dans la colonne à droit le jour depuis la pleine juſqu'à la nouvelle Lune, et vis-à vis dans la colonne du milieu vous trouverez le tems de la Haute Marée à terre.

EXEMPLE. La Lune etant dans ſon plein le 3 de Janvier 1787, elle ſera conſéquemment âgée de 13 jours le premier jour de l'an, de ſorte que la marée ſera haute à 5 heures 9 minutes.

OFFICIERS CIVILS *de la Province de* QUEBEC.

Son Excellence le Très Honorable GUY LORD DORCHESTER, Capitaine General et Gouverneur en Chef.

L'Honorable HENRY HOPE, Ecuier, Lieutenant-gouverneur de la Province.

HECTOR THEOPHILE CRAMAHE, Ecuier, Lieutenant-Gouverneur du Détroit.

NICOLAS COX, Ecuier, Lieut-gouv. de Gaſpée.

PATRICE SINCLAIR, Lt.-gouv. de Michilimackina.

Membres du CONSEIL LEGISLATIF.

Les HONORABLES

Henri Hope, Lieut. gouv.	Henri Caldwell,	Ecuiers.
William Smith, J. C.	Guillaume Grant,	
Hugues Finlay,	Paul Rock St. Ours,	
Thomas Dunn, J. P. C.	François Baby,	
François Leveſque,	Joſeph de Longueuil,	
Edouard Harriſon,	Samuel Holland,	
Jean Collins,	George Daviſon,	
Adam Mabane, J. P. C.	Sir John Johnſon, Bt.	
J. G. C. Delery,	Charles Lanaudiere,	
George Pownall,	R. A. Boucherville,	
Picotté de Belleſtre,	Le Conte Dupré,	
Jean Fraſer, J. P. C.		

Jenkin Williams, Ecuier, *Greffier.*
F. J. Cugnet, Ecuier, *S. F.* et *Traducteur.*

Mr. Pierre Mills, *Portier.*——Braſſard, *Meſſager.*

COMMISSAIRES

COMMISSAIRES DE LA PAIX.

Les Honorables Membres du Conseil Législatif sont Commissaires dans la Province.

DISTRICT DE QUEBEC.

Nicolas Cox,
G. E. Taschereau,
Jenkin Williams,
François Dambourges,
Le Conte Dupré,
Pierre Panet,
Thomas Scott,
Charles Lanaudiere,
Pierre Stuart,
Edouard Jessup,
Jean Nairne,
Malcolm Fraser,
Nicolas Boisseau,
George Lawe,
Felix O'Hara,
Jean Coffin,
Jean Renaud,
Nathaniel Taylor,
Thomas Aylwin,
Guillaume Lindsay,
Juch. Duchesnay,
J. B. Couillard,
Alexandre Fraser,

} Ecuiers.

Commission d'Association pour le District susdit.

George Longmore, Ecuier, à *Gaspé.*
Pierre Marcoux, Ecuier, au *Cap Chat.*
Donald M'Kinnon, Ecuier, à *Matane.*

DISTRICT DE MONTREAL.

Neveu Sevestre,
St. George Dupré,
Jacques M'Gill,
Pierre Guy,
Jacques Finlay,
J. S. Goddard,
Pierre Meziere,
Pierre Foretier,
Hertel de Rouville,
Chev. de Niverville,
Jean Campbell,
Edouard Southouse,
Alexandre Fraser,
Jacques Lemoine,
B. Frobisher,
J. M. Tonnancour,
Pierre Vanalstine,
Thomas Williams,
Etienne De Lancey,
Jean Barnes,
Neil M'Lean,
Justus Sherwood,
M. de Lotbiniere,
E. G. Gray,
P. de Rochebiave,
S. Anderson,
Ebenezer Jessup,
Pierre Gueroute,
Jacques Clarke,
Michel Grass,
Jeptha Hawley,
Jeptha Perrot,
Jacques Rogers,

} Ecuiers.

Jacques Rogers,	Jacques Wright,	Ecuiers
T. Gummerſal,	L. Bellefeuille,	
W. R. Crawford,	Henri Ruitter,	

Commiſſion d'Aſſociation pour le Diſtrict ſuſdit, Niagara, Détroit, &c.

R. A. de Boucherville,	Guillaume Ancram,	Ecuiers.
Etienne Deſchambault,	Duperon Baby,	
Labruere Montaville,	Alexandre Grant,	
Ephraim Jones,	Guillaume M'Comb,	
Joſeph White,	Alexander M'Gee,	
Pierre Drummond,	Peter Tenbrook,	
Guillaume Fraſer,	Duncan Murray,	
Allen M'Donald,	Jean Birch,	
Guillaume Falkner,	Reverend J. Doty,	

George Pownall, Ecuier, *Secretaire et Greffier.*
Henri Motz, Ecuier, *Secretaire du Gouverneur en Chef.*
Le Chevalier T. Mills, *Receveur-général.*
Guillaume Grant, Ecuier, *Député R. G.*
Henri Caldwell, Ecuier, *faiſant fonctions du R. G.*
Samuel Holland, Ecuier, *Arpenteur-général.*
Jean Collins, Ecuier, *Député.*
J. Williams, Ecuier, *Sol. et Inſp. des Domaines du Roi.*
T. Faunce, Ecuier, *Officier de Marine.*
Geo. Smyth, *Officier de Marine à St. Jean.*
Mr. Valentine, *Officier de Marine à Oſwego.*
J. Froſt, *Capitaine du Port à Quebec.*
R. Cumberland, Ecuier, *Agent Provincial.*
R. A. Boucherville, Ecuier, *Grand Voyer de Montréal.*
M. Bellefeuille, *Voyer des Trois Rivieres.*
Jean Renaud, *Grand Voyer de Québec.*
C. Carleton, Ecuier, *Inſpecteur des Forêts.*
Lieut. Col. Campbell, *Surintendant des Sauvages.*
Jean Coffin, *Inſpecteur de Police à Québec.*
St. Geo. Dupré, Ecuier, *Inſp. de Police à Montréal.*
J. Duval, *Inſpecteur des Marchés à Québec*
J. Thomſon, *Inſp. des Cheminées et de Police à Montréal.*
Melvin & Wills, *Encanteurs à Québec.*

COUR D'APELS.

Le Gouverneur, Lieutenant-gouverneur, ou le Juge en Chef, avec cinq ou plus des Membres du Conseil (les Juges qui auparavant ont entendu et décidé la cause exceptés) } Juges.
Jacques Shepherd, Ecuier, *Greffier.*

COUR SUPREME.

L'Honorable William Smith, Ecuier, *Juge en Chef.*
J. Monk, Ecuier, *Avocat-général.*
J. Williams, Ecuier, *Solliciteur-général.*
Wm. Pollock, Ecuier, *Clerc de la Couronne.*
David Lynd, Ecuier, *Député.*

COUR DE VICE-AMIRAUTE'.

——— ——— *Juge.*
David Lynd, Ecuier, *Greffier.*
Mr. Lauchlin Smith, *Maréchal.*

DISTRICT DE QUEBEC.

COUR *des* PREROGATIVES.

Les H. { A. Mabane, T. Dunn, P. Panet, } Ecuiers, *Juges.*
D. Lynd & P. L. Panet, Ecuiers, *Greffiers.*

COUR *des* PLAIDOIERS-COMMUNS.

Les H. { A. Mabane, T. Dunn, P. Panet, } Ecuiers, *Juges.*
D. Lynd & P. L. Panet, Ecuiers, *Greffiers.*
Ja. Shepherd, Ecuier, *Sheriff.*
David Lynd, Ecuier, *Coroner.*
David Lynd, Ecuier, *Greffier de la Paix.*
Mr. J. Brown, *Crieur.*

DISTRICT DE MONTREAL.

COUR *des* PREROGATIVES.

Les H. { J. Fraſer, E. Southouſe, H. de Rouville, } Ecuiers, *Juges.*

COUR *des* PLAIDOIERS-COMMUNS.

Les H. { J. Fraſer, E. Southouſe, H. de Rouville, } Ecuiers, *Juges.*

J. Burke & ——— Lepailleur, Ecuiers, *Greffiers.*

Edouard Guillaume Gray, Ecuier, *Sheriff.*

Jean Burke, Ecuier, *Coroner.*

Jean Burke, ——— Lepailleur, } Ecuiers, *Greffiers de la Paix.*

Louis Maillet, Ecuier, { *Faiſant fonction de Juge de la Cour des Prérogatives aux Trois-Rivieres.*

J. B. Badeau, *Greffier d'icelle.*

Séances des Cours de Juſtice dans la province de QUEBEC.

COUR D'APELS.

Le premier Lundi de chaque mois pendant toute l'année, et continue à ſiéger chaque mois tant que l'affaire portée devant elle l'exige.

COUR *du* BANC *du* ROI.

Dans la ville de Québec, ſe tient le premier Mardi du mois de Mai, et le premier Mardi du mois de Novembre. Dans la ville de Montréal, le premier Lundi de Mars, et le premier Lundi de Septembre.

Deux Cours de Plaidoiers-communs, l'une pour le Diſtrict de Québec, l'autre pour celui de Montréal,

Siégent au moins un jour chaque ſemaine dans chacune des dites villes reſpectivement, pour la déciſion des cauſes dont la valeur en litige excéde dix livres ſterling; et un autre jour chaque ſemaine pour la déciſion des cauſes dont la valeur en litige eſt de dix livres ſterling ou au-deſſous. Ces deux Cours continuent ainſi leurs ſéances toute l'année, à l'exception de 3 ſemaines dans le tems des ſémences, un mois dans celui de la recolte, et 15 jours à Noël et à Pâques; à l'exception auſſi des vacances fixées par les Juges pour faire leurs tournées deux fois par an dans leurs diſtricts reſpectifs.

Cours de Séances Générales de Quartier de la Paix, à Québec *et à* Montréal,

Se tiennent les ſeconds Mardis des mois de Janvier, d'Avril, de Juillet et d'Octobre, tous les ans.

OFFICIERS
DE LA DOUANE
Dans la PROVINCE *de* QUEBEC.

THOMAS AINSLIE, Ecuier, Collecteur.
THOMAS SCOTT, Ecuier, Contrôleur.
Mr. Lauchlin Smith, } Viſiteurs.
Mr. Peter Mills, }
James Todd, } Commis.
William Carey, }
Mr. Jean Gerbrand Beck, Inſpecteur à Montréal.
Mr. William Hall, Viſiteur à ditto.
Felix O'Hara, Ecuier, Officier Preventif à Gaſpé.
H. Maxwell, Ecuier, Ditto, à la Baye des Chaleurs.

OFFICIERS DU BUREAU DE LA POSTE.

HUGUES FINLAY, Ecuier, Directeur-général de la Poste pour la Province de Québec.
Mr. E. Edwards, Député à Montréal.
Mr. Samuel Sills, Député aux Trois-Rivieres.
Mr. Louis Aimé, Député à Berthier.

TAXE DES PRIX à payer, et distances de POSTE en POSTE entre *Québec* et *Montréal*.

Noms des MAITRES *de* POSTE *et des endroits de Relais.*	*Lieues.*	TAXE *d'Eté.*		*d'Hiver.*	
		s.	*d.*	*s.*	*d.*
De Québec chez Garenne au Cap Rouge,	3	7	6		
De Garenne chez Gingras à Saint Auguſtin,	3½	3	6		
De Gingras chez Grenier à la Pointe aux Trembles,	1½	1	6		
De Grenier chez Dubuës à ditto,	2	2	0		
De Dubuës à la Riviere de Jacques Cartier,	2½	2	6		
De Dubuës chez Godin, en-de-ça de la riviere,	2			2	0
De Godin chez Marcot au Cap Santé,	2½			2	6
De Pichay à l'Oueſt de Jacques Cartier, chez Marcot,	2	2	0		
De Marcot chez (a) Beliſle à Deſchambault,	3	3	0		
De Beliſle chez Rolet aux Grondines	2½	2	6		

(a) *C'eſt une très bonne maiſon, on y trouve d'excellens lits.*

Par les Réglemens de Police, tous ceux qui louent des chevaux et voitures à Québec, *doivent ſe conformer à l'Ordonnance concernant la Poſte.*

Noms des MAITRES *de* POSTE *et des endroits de Relais.*	Lieues.	TAXE *d'Eté.*		*d'Hiver.*	
		s.	d.	s.	d.
De Rolet chez (b) Boisvert bout de l'Oueſt des Grondines, -	2	2	0		
De Boisvert à la Riviere de Sainte Anne, - - -	2	2	0	2	3
De Joſeph Goin, Maitre de Poſte à Ste. Anne, - -	2				
N. B. Une très bonne maiſon, bons lits, et des gens obligeans. Il mene ſeulement en deſcendant chez Boiſvert.	2				
De (c) Perin du côté de l'Oueſt de la Riviere de Ste. Anne, chez Guillette (d) à Batiſcan,	2	2	0	2	3
De Goin au côté de l'Oueſt de la Riviere de Batiſcan chez Brunel,	2	2	0		
De Brunel à Champlain chez Grandmonde, - - -	2½	2	6		
De Grandmonde chez (e) Rocheleau au Cap la Madeleine, - -	2	2	0		
De Rocheleau chez La Grave, aux Trois Rivieres, - -	2½	2	6		
La plûpart des voiageurs préferent d'aller ce relais par eau, la taxe pour une ou deux perſonnes eſt 2ſ6.					

(b) *Boiſvert traverſe la riviere Ste. Anne en hiver, et mene juſques chez Perin. En deſcendant de Montréal le relais ſe prend chez Joſeph Goin à Ste. Anne, où l'on peut avoir le meilleur thé et caffé pour dejeuner.*

(c) *Perin traverſe la riviere de Batiſcan ſur la glace en hiver, et s'arrête chez Goin.*

(d) *Une bonne Maiſon.*

(e) *La maiſon de Rocheleau, au Cap, eſt une des meilleures qu'on trouve ſur toute cette route, et un très bon endroit pour y arrêter.*

Noms des MAITRES *de* POSTE *et des endroits de relais.*	*Lieues.*	TAXE *d'Eté.*		*d'Hiver.*	
		s.	*d.*	*s.*	*d.*
De La Grave chez Panneton à la Pointe du Lac, - -	3	4	0		
De Panneton chez Le Sieur à Machiche, - - -	3	3	0		
De Le Sieur chez Forbes à la Riviere du Loup, - -	3	3	0		
De Forbes chez (f) Belaire à Maſkinongé, - - -	2	2	0		
De Belaire chez Le Sieur à Neuyorke, - - -	3¼	3	3		
De Le Sieur chez Généreux à Berthier, - - -	4	4	0		
De Généreux chez (g) Lafontaine à Dautray, - -	2½	2	6		
De Lafontaine chez Robillard à La Valtrie,	3½	3	6		
De Robillard chez (h) Larche à St. Sulpice, - - -	2½	2	6		
De Larche chez Deſchamps à Repentigny, - - -	2	2	0	2	6
De Debreuil bout de l'Iſle de Montréal, chez (i) Maurice à la Pointe aux Trembles, -	2½	2	6		
De Poitras à Montréal, - -	3	5	0		

(f) *Une bonne maiſon et de bons lits.*

(g) *Un très bon endroit pour coucher.*

(h) *Larche traverſe la riviere en hiver chez Dubreuil, au bout de l'Iſle de Montréal, et on lui paie 2ſ6.*

(i) *En conſidération des mauvais chemins entre la maiſon de Poitras et Montreal, perſonne ne refuſe de lui pâier 5s.*

*** Le Courier part de *Québec* et de *Montréal* tous les Lundis et Jeudis à quatre heures après midi, et arrive aux dits endroits tous les Mercredis et Samedis, ſi le tems le permet.

Les TRAVERSES *se paie separement des* POSTES.

PASSAGE.	*Une Caleche.*	*ditto à deux Chevaux.*	*Cheval et Cavalier.*
De Jacques Cartier,	18 sols.	24 sols.	9 sols.
De Ste. Anne,	15	20	8
De Batiscan, -	15	20	8
De Champlain,	6	9	8
Des Chenaux, -	18	24	9
De Repentigny au bout de l'Isle de Montreal, -	60	60	40

MAISONS *de* POSTE *depuis* Montréal *jusqu'à* St. Jean, *et de-là à* Sorel, *établies en* Juillet 1780.

PAROISSES.	*Maitres de Poste.*	*lieues*	*prix.*
Traverse de Montréal dans un Bateau au côté opposé, et marche delà à *Longueuil,	Bouthellier,	$\frac{1}{3}$	—
Chambly, - -		$4\frac{1}{2}$	4 6
St. Jean, - -	Richard Gill,	4	4 0
De Chambly à Belœil,	Capt. Foisy,	4	4 0
St. Charles, - -	Tetreau,	2	2 0
Un mile pour aller au passage, - -			
Traverse, - -	J. B. Tetreau,	$\frac{1}{3}$	—
St. Denis, - -	L. Gadbois,	3	3
St. Ours, - -	P. Lanchevin,	3	3
Sorel, - - -	Lanchevin,	3	3

* *Comme le chemin est extrêmement mauvais entre* Longueuil *et* Chambly, *et que ce relais est très long; il est rare que le même cheval puisse tirer une caleche tout ce chemin; c'est pourquoi qu'il est presque toujours nécessaire d'avoir deux chevaux, en ce cas le prix est de 6s 9.*

Noms des Paroiſſes, Maitres de Poſte, *et diſtance en* Lieues *de* Quebec *aux* Trois Pistoles.

Paroisses.	*Maitres de Poſte.*	*Lieues.*
Pointe Levi, - -	Bte. Begin menera à -	
Beaumont, - -	Capitaine Roi, - -	3
St. Michel, - -	Joſeph D. Poliquin, -	2½
St. Vallier, - -	Antoine Fortin, - -	2
Berthier, - -	Joſeph Blai, - -	3½
St. Thomas, - -	Jean Bapt. Dupuis, -	2
Cape St. Ignace, -	Joſeph Fournier, - -	3
Liſlette, - -	Emanuel Deſprès, - -	3
St. Jean, - -	François Duval, - -	3
St. Roc, - -	Pierre Senechal, - -	3
Ste. Anne, - -	Raphael Martin, - -	2½
Riviere Ouelle, -	Charles Dauteuil, - -	3½
Haut Kamouraſka,	Antoine Le Bel, - -	2
Bas Kamouraſka,	Alexis Desjardins, -	3½
Riviere du Cap, -	Auguſtin Dupleſſis, -	2
Entrée du Portage au Lac Timiſcouata, - -		2
De-là à la Riviere du Loup - - -		1
De-là chez Dupleſſis à Kakouna, - -		3
De-là chez Paul Dion à l'Iſle Verte, - -		3
De-là chez J. B. Rioux aux Trois Piſtoles, -		5
		52½

N. B. *Les trois dernieres Poſtes ſe font à cheval ou en canot.*

Diſtance de Québec *à* Saint Jean *en* Nouveau Brunſwick, *et de-là à* Halifax *en la* Nouvelle Ecoſſe.

	Miles.
De Quebec au Portage à la Riviere des Caps,	121½
De-là au Lac Timiſkuata, - -	36
De-là à l'établiſſement à Madawaſka, -	45
De-là à Ste. Anne, - - -	234
De-là à St. Jean (capitale de N. Brunſwick)	90
Et de-là à Halifa, - - -	189½
Total	716

ABSTRAITS de l'ORDONNANCE concernant la POSTE.

LES Maitres de Poſte doivent fournir des chevaux et voitures auſſitôt qu'ils en ſont requis; s'ils detiennent un voyageur plus d'un quart d'heure dans le jour, ou une demie heure dans la nuit, et s'ils ne menent pas à raiſon de deux lieues par heure (quand les chemins le permettent) ils paieront une amende de dix ſhellins pour chaque contravention.

Une voiture tirée par un ſeul cheval ſera payée à raiſon d'un ſhellin par lieue—lorſqu'il y aura deux chevaux un ſhellin et demi.

Ceux qui voyageront avec leurs propres voitures paieront 1/2 par lieue lorſqu'elle ſera tirée par un cheval de Poſte, et 1/6 quand il y aura deux chevaux.

Une perſonne qui voyagera ſeule poura porter 100lb. peſant de baggage—Deux perſonnes dans la même voiture pouront avoir 351b. peſant de baggage chacune.

Une charette ou traine priſe à louage pour tranſporter du butin de ſurplus, ſera payé à raiſon de 9*d.* par lieue, et portera, s'il eſt requis, 600lb. peſant.

Un cheval de ſelle pour un domeſtique ſuivant une caleche, ou pour quelqu'autre perſonne accompagnant une caleche, ſera payé à raiſon de *ſix pennies* par lieue.

Nul Maitre de Poſte ne menera, ſous quelque pretexte que ce ſoit, au-de-là des limites qui lui ſont aſſignées, ſous peine d'un chelin par chaque lieue qu'il paſſera la prochaine Maiſon de Poſte, excepté quand on n'y pourra point trouver de voiture, auquel cas il eſt requis de pourſuivre.

Les bateliers ne doivent pas detenir les voyageurs: ils ſont obligés d'entretenir de bons bacs, bateaux et canots où il eſt néceſſaire, ſous peine de dix ſhellins.

Les Commiſſaires de Paix ſont requis de lever ces amendes par Warrants, ſur le ſerment d'un ou de pluſieurs témoins dignes de foi.

Il eſt ordonné que chaque Maitre de Poſte ait l'Ordonnance qui fait les réglemens de la Poſte, affichée dans ſa maiſon, pour l'inſpection du public, avec l'avertiſſement ſuivant, publié par ordre de ſon Excellence le Général et ſigné par le Directeur-Général de la Poſte pour cette province, auquel le Gouverneur a donné autorité de maintenir le bon ordre parmi les Maitres de Poſte en cette province, conſéquemment ſi un Maitre de Poſte maltraitoit un voyageur en quelque maniere, il faudroit en porter plainte incontinent au dit Directeur, pour que le delinquent ſoit traité ſuivant qu'il le merite, afin d'éviter ſemblables fautes de la part des autres.

AVERTISSEMENT.

LES Maitres de Poſte ſont par le préſent ſtrictement requis de faire leur devoir avec promptitude et bonne volonté, conformement à l'Ordonnance du 9 *Mars*, 1780—et ſi dans la ſuite ils reçoivent quelque mauvais traitement des voyageurs, qu'ils en faſſent ſans aucun delai leur déclaration, en ſpécifiant les noms de ceux qui les auront inſulté, afin d'obtenir ſatisfaction.

Chaque Maitre de Poſte eſt de plus requis d'appoſer dans quelque endroit viſible de ſa maiſon l'Ordonnance ſus-mentionnée tout au long, en Anglois et en François, avec le préſent avertiſſement.

Par Ordre de Son Excellence,
HUGH FINLAY, D. P. G.

Du BUREAU *de la* POSTE,
le 10 *Decembre*, 1783.

LES Meſſieurs qui voyagent fréquemment entre *Québec* et *Montréal*, ſçavent que la Poſte eſt un

établiſſement des plus utiles et des plus commodes ; ſans elle il y auroit beaucoup de delais et d'impoſition ſur le chemin : il n'y auroit pas moyen d'avancer dans certains tems et certaines ſaiſons, ſçavoir, dans les tems des labours, des ſémences et des recoltes, et en toutes ſaiſons lorſque le tems eſt mauvais, les nuits noires et les chemins bourbeux.

Les Maitres de Poſte ſe ſont plaints depuis longtems d'une pratique injurieuſe qui s'eſt inſinuée et qui augmente journellement :

Dans les ſaiſons que les habitans n'ont que peu à faire, quelques Meſſieurs, pour épargner deux ou peut-être quatre ſols par lieue, ou pour ſe diſpenſer de la peine de changer de voiture, engagent des habitans à les mener quatre, ſix, ou huit lieues de ſuite, en paſſant les Poſtes. Les Maitres de Poſte obſervent, qu'ils ſont obligés de garder un certain nombre de chevaux, et de ſe garnir de voitures convenables ; mais que leurs chevaux reſtent à rien faire dans leurs écuries à gros fraix, tandis qu'on permet aux habitans de leur ôter le pain de la bouche, lorſque les tems ſont beaux et le chemins bons ; mais quand ils ſont périlleux et qu'on ne peut mener qu'avec difficulté, il faut alors que les Poſtes marchent : perſonne ne paſſe les maiſons de Poſtes en ces tems.—Ils obſervent, et cela avec juſtice, qu'ils doivent avoir le bon avec le mauvais, et ils diſent qu'à moins que cette façon d'agir, qu'on ne peut ſe diſpenſer de blamer, ne ſoit découragée, les Poſtes tomberont à terre, et tous ceux qui voyageront ſeront ſous le pouvoir des habitans, qui extorqueront ce qu'il leur plaira, et qui ne meneront que quand ils voudront.

Un peu d'attention à ce ſujet, diſpoſera ceux qui ont coutume de paſſer les maiſons de Poſte, de faire à l'avenir comme ils voudroient qu'on leur fit.

La pitoyable conſidération d'épargner quelques ſols et le motif intéreſſé de ſe procurer un peu plus d'aiſance,

disparoîtront en considérant, que la pratique dont on se plaint, privera le public à la fin des avantages provenans d'une Poste bien réglée.

HUGH FINLAY.

POST-OFFICE, 10*th December*, 1783.

THE Gentlemen who travel frequently between *Quebec* and *Montreal*, know that the Post is a most useful and convenient establishment; without it there would be great delay and much imposition on the road: indeed there would be no getting forward at certain times and seasons, viz. in plowing time, seed time, and in harvest, and in all seasons when the weather is bad, in dark nights, and when the roads are deep.

The Maitres de Poste have long complained of an injurious practice which has crept in, and which encreases.

In the seasons when the country-people have but little to do, some Gentlemen, to save a penny or two pence per league, or to save themselves from the trouble of changing carriages often, engage habitans to carry them four, six, or eight leagues on a stretch, passing the Post-houses. The Maitres de Poste observe, that they are obliged to keep a certain number of horses, and provide proper carriages, but that their horses stand idle in their stables at great expence whilst the habitans are permitted to take the bread out of their mouths, when the weather is fine and the roads good; but when it is perilous and a hardship to drive, they are obliged to turn out; no person passes a Post-house at these times.—They very justly observe they ought to have the good with the bad, and they say, that unless this blameable practice is discouraged, the Post will fall to the ground: Then will all travellers come under the power of the country-people, who will exact just what they please, and drive but when they will.

A little attention to this matter, will diſpoſe thoſe who have made a practice of paſſing the Poſt-houſes, to do as they would be done by.

The paltry conſideration of ſaving a few pence, or the ſelfiſh motive of more eaſe, will varniſh when one conſiders that the practice complained of will in the end deprive the public of the great benefits ariſing from a well regulated Poſt.

HUGH FINLAY.

---

*Clergé de l'*Eglise Anglicane *dans la Province de* Québec.

Les Reverends

David François De Montmollin, Recteur de Québec.
M. Philip Tooſey, Miniſtre à Québec.
Jean Baptiſte Leger Veyſſiere, Recteur des Trois-Rivieres.
Jean Doty, Miniſtre à Sorel.
David Chabrand De l'Iſle, Recteur de Montréal.
———Stuart, Miniſtre à Cataraqui.

---

*Miniſtres de l'*Eglise Presbiterienne *à* Québec.

Reverend Joſeph Henry.
Reverend ——— Spark.
Reverend ——— Keith.

Maitres *d'*Ecole *établis en la Province.*

Mr. James Tanſwell, Maitre d'Ecole à Québec.
Mr. Finley Fiſher, Maitre d'Ecole à Montréal.

CONTES.

DES TROIS FEMMES QUI TROUVERENT UN ANNEAU.

TROIS femmes mariées, ſe promenant enſemble, trouvent un anneau, et conviennent qu'il appartiendra à celle des trois qui jouera le meilleur tour à ſon mari.

La premiere ennivre le ſien. Dans cet état, elle lui fait une couronne, l'habille en moine, et le porte aidée d'un ſien amant, à l'entrée d'un monaſtere. Quand il ſe réveille, et qu'il ſe voit ainſi accoutré, il s'imagine que Dieu, par un effet miraculeux de ſa bonté, l'appelle à la vie monaſtique. Il va ſe préſenter à l'Abbé, et demande d'être reçu parmi les Freres. La femme, avertie, accourt, avec l'air du déſeſpoir; mais on l'exhorte à la réſignation, et à féliciter ſon mari au contraire de la feinte réſolution qu'il a priſe.

La ſeconde avait pour dîner, un vendredi, des anguilles ſalées et fumées. Son mari lui dit de les mettre ſur le gril. Il n'y avoit point de feu à la maiſon; ſous prétexte d'en aller chercher ailleurs, elle ſort, et va trouver ſon amant, chez lequel elle reſte toute la ſemaine entiere. Le vendredi ſuivant, à l'heure du dîner, elle entre chez un voiſin, qu'elle prie de lui permettre de griller ſes

anguilles. Mon mari me fait enrager, dit-elle ; je ne ſais plus que devenir, et je crois qu'il perd la tête. Les anguilles grillées, elle les apporte toute chaude au logis. L'époux demande où elle a été depuis huit jours, et il veut la battre. Elle crie *haro* (à l'aide.) Les voiſins accourent, et entr'autres celui chez lequel avaient été grillées les anguilles. Elle ſe plaint à eux de la folie du Sire, qui pretend, dit-elle, que ſa femme a été huit jours abſente. Le voiſin jure qu'elle n'a reſté chez lui que le tems néceſſaire pour griller ſon poiſſon. L'autre ſe met en fureur ; on le ſaiſit, on le lie comme un fou, et on l'enferme.

La troiſieme propoſe à ſon ami de l'épouſer. Il croit qu'elle veut rire, la choſe étant impoſſible, puiſqu'elle eſt mariée ; mais elle aſſure que ſa propoſition eſt très ſerieuſe, et répond même de l'agrément de ſon mari. Le moyen qu'elle emploie pour cela conſiſte à ſe déguiſer, et à ſe rendre ainſi chez un nommé Euſtache, qu'elle a gagné par argent. L'amant a prévenu le mari qu'il va épouſer la niece de cet Euſtache, et il le prie de conduire ſa future à l'Egliſe. L'autre y conſent, et fait ainſi, ſans le ſavoir, préſent de ſon épouſe. L'on demande qui des trois femmes a mérité l'anneau.

DE LA DAME

Qui fit accroire à ſon Mari qu'il avait rêvé.

LA femme d'un Chevalier aime un jeune homme. Celui-ci a une ſœur mariée, chez laquelle ſe donnent pendant quelque tems les rendez-vous. L'amant enfin trouve le moyen de s'introduire une nuit chez ſa maîtreſſe. Il s'avance à tâtons vers le lit pour la réveiller; mais l'obſcurité fait qu'il ſe trompe, et s'adreſſe au mari. Le Chevalier ſentant des mains étrangeres, et croyant avoir affaire à un voleur, le ſaiſit fortement; et après avoir lutté quelque tems avec lui, il le renverſe dans un cuvier qui ſe trouve là, et crie à ſa femme de lui apporter bien vîte une lumiere. La femme, qui ne doute nullement que ce ne ſoit ſon ami, répond qu'elle a trop peur pour aller ainſi, dans les ténébres, à la cuiſine; mais elle s'offre, ſi l'époux veut y aller, de tenir le voleur. Le Chevalier le lui fait prendre par les cheveux, en lui recommandant de ne point lâcher, et court allumer ſa chandelle et chercher ſon épée. Pendant ce tems la Dame fait évader le galant; après quoi elle court prendre dans l'étable un jeune veau, qu'elle porte dans le cuvier, et qu'elle ſaiſit par la queue. Le Chevalier, quand il revient et qu'il ſe voit trompé, ſoupçonnant ce qui n'eſt que trop vrai, dit ſéchement à ſa femme d'aller ré-

joindre celui qu'elle avait mandé, et la met à la porte. Elle ſe rend chez la ſœur, où déja était arrivé le jeune homme, et où l'on ſe dédommage du contretems qu'on vient d'éprouver. Mais auparavant elle appelle la ſervante, et lui promet cinq ſous, ſi elle veut aller dans la chambre du Chevalier, s'aſſeoir au pied du lit, et là ſanglotter et gémir de ſon mieux. La fille, ſéduite par l'appas du gain, y conſent. Le Chevalier, que le bruit réveille, et qui croit entendre ſa femme ſaute du lit en colere. Il la frappe avec un bâton dont il s'étoit armé à deſſein, et lui coupe les cheveux pour rendre ſa honte publique. Elle ſe ſauve enfin, et revient en pleurs raconter ce qui lui eſt arrivé. On la conſole, en lui promettant de la dédommager plus amplement.

Quelques momens après, la femme, quand elle ſoupçonne que ſon époux pourra être rendormi, retourne chez elle, enleve ſubtilement les cheveux, qu'il avoit fourrés ſous le traverſin, met à la place la queue de ſon veau qu'elle coupe, ſe déſhabille enſuite, et ſe couche tranquillement. Le matin, le Chevalier en ſe réveillant, eſt fort ſurpris de la voir à ſes côtés; et lui demande de quel front elle oſe reſter chez lui.—Eh! où voulez-vous donc que j'aille? n'êtes-vous pas mon mari? Là-deſſus groſſes injures ſur l'a-

vanture de la nuit. La Dame affecte le plus grand étonnement, et d'un air sérieux, qui le déconcerte, lui demande à son tour s'il rêve, ou s'il est devenu fou. Pour la convaincre, il veut montrer les cheveux qu'il lui a coupés, et ne tire que la queue du veau. A ce spectacle il reste interdit, et se croit enchanté. Il tâte, il examine sa femme, à qui il ne trouve ni la marque d'un coup, ni un cheveu de moins. Celle-ci profitant de son étourdissement, se plaint, de la maniere la plus hautaine, des soupçons injurieux qu'il a osé concevoir sur sa vertu. Elle pleure, elle se fâche, elle veut se retirer chez ses parens. Pour l'appaiser, il est obligé de lui demander pardon à mains jointes; et il reste convaincu, que dans un rêve sans doute, il a été lui-même couper la queue de son veau, croyant couper les cheveux de sa femme; mais jamais, ajoute-t-il, je n'ai eu un rêve qui m'ait autant frappé que celui-ci.

Historiettes Bon-Mots, &c.

Le Baptême difficile. On apporta dans une église de campagne un enfant à baptiser. Le Curé qui venoit de boire avec ses amis un peu plus que de coutume, ne pouvant trouver l'endroit du Baptême dans son rituel, disoit tout en feuilletant: Que cet enfant-là est difficile à baptiser!

Femme prévoyante. Un menuisier qui se mouroit, disoit à sa femme fondante en pleurs: "Vois-tu, Françoise, si je meurs, "il faut que tu épouses notre garçon Jacques, "c'est un bon enfant, et dans notre métier "il faut un homme." Hélas, dit-elle, tiens, j'y pensois.

Une dévote ayant faite une neuvaine à St. Ignace, pour obtenir, par l'interceſſion de ce Saint, la converſion de ſon mari, huit jours après ſon mari mourut. *Que ce ſaint eſt bon*, s'écrioit-elle, *il accorde plus qu'on ne lui demande.*

L'amour de Dieu n'eſt pas toujours une bonne recommandation. Un pauvre Eccleſiaſtique Irlandois, étant entré dans une boutique de barbier, demanda ſi on vouloit bien le raſer pour l'amour de Dieu. Après l'avoir fait attendre quelque tems, on lui dit qu'il peut s'aſſeoir. On le frotte avec de l'eau froide, et ſans lui donner ni ſavonnette, ni linge, on prend un mauvais raſoir, qui lui charlutte le menton et la joue. Pendant qu'il ſouffroit le martyre, ſans oſer ſe plaindre, un chat que l'on pourſuivoit dans l'arriere-boutique, faiſoit un ſabat epouvantable. Le barbier, déjà aſſez de mauvaiſe humeur de la pratique qui lui étoit ſurvenue, et impatient d'entendre un ſi grand bruit: Que diable, dit-il, fait-on à ce chat, pour

le faire tant crier ? " Ceſt ſans doute, reprit " l'Eccléſiaſtique, quelque pauvre chat à qui " on fait la barbe pour l'amour de Dieu." Cette plaiſanterie dérida le front du barbier, et le rendit un peu plus humain.

Religieux montrant des réliques. Un réligieux montroit les reliques de ſon couvent devant une nombreuſe aſſemblée ; mais la plus rare, ſelon lui, étoit un cheveu de la Sainte Vierge, qu'il ſembloit préſenter à l'aſſemblée, en écartant les mains. Un payſan ouvrant ſes deux grands yeux, dit en s'approchant : Mais, mon révérend pere, je ne vois rien. Parbleu ! je le crois, reprit le réligieux ; il y a vingt ans que je le montre, et je ne l'ai point encore vu.

Le voyageur ruſé. Un voyageur du conté de Kent qu'un orage avoit tranſi de froid, arrive dans une hôtellerie de campagne, et la trouve ſi remplie de monde, qu'il ne peut approcher de la cheminée. *Que l'on porte vîte à mon cheval une cloyere d'huitres,* dit-il à l'hôte.—A votre cheval, s'écrie celui-ci : croyez-vous qu'il veuille en manger ? *Faites ce que j'ordonne,* repliqua le gentilhomme. A ces mots tous les aſſiſtants volent à l'écurie, et notre voyageur ſe chauffe. " Monſieur, " dit l'hôte en revenant, je l'aurois gagé ſur " ma tête, le cheval n'en veut pas." *En ce cas,* reprend le voyageur qui s'étoit bien chauffé : *il faut donc que je les mange.*

On montroit à l'Abbé de Marolles la tête de Saint Jean Baptiſte qui eſt à Amiens ; il dit en la baiſant : Dieu ſoit loué, c'eſt la cinquieme ou ſixieme que j'ai l'honneur de baiſer.

On ſait que c'eſt l'uſage dans pluſieurs paroiſſes de campagne, que les hommes ſoient placés d'un côté et les femmes de l'autre. Un religieux, au milieu de ſon ſermon, entendoit quelqu'un des auditeurs qui babilloit ; ce bruit lui cauſoit des diſtractions ; il fait ſes plaintes. Une femme ſe leve auſſi-tôt, et croyant devoir venger ſon ſexe, dit : Au moins, mon révérend Pere, ce n'eſt pas de notre côté. *Tant mieux, ma bonne, tant mieux,* lui répond le religieux, *cela finira plutôt.*

Une dame de la Cour venoit de mourir : on diſoit que c'étoit de la petite-vérole. Pas tant petite, reprit malignement quelqu'un qui la connoiſſoit bien.

Il y a ce trait du grand Condé, qui, ennuyé d'entendre un fat parler ſans ceſſe de *monſieur* ſon pere, et de *madame* ſa mere, appella un de ſes gens, et lui dit : " *Monſieur* mon laquais, dites à *monſieur* mon cocher de " mettre *meſſieurs* mes chevaux à *monſieur* " mon carroſſe."

Un Abbé de condition, qui n'aimoit pas les Moines, prononçoit, dans un couvent de Cordeliers, le Panégyrique de Saint François :

" Mes Peres, leur dit-il, admirez la gran-
" deur de votre Saint; ſes miracles paſſent
" ceux du Fils de Dieu. Jeſus-Chriſt,
" avec cinq pains et trois poiſſons, ne nour-
" rit que cinq milles hommes une fois en ſa
" vie; et Saint François, avec une aune de
" toile, nourrit tous les jours, par un mira-
" cle perpetuel, plus de quarante mille
" fainéants."

Un borgne rencontrant le matin un boſſu, lui dit pour le railler ſur ſa boſſe: " Mon " ami, tu as chargé de bon matin." *Tu penſes*, lui répartit le boſſu, *qu'il eſt bien matin parce que le jour n'entre chez toi que par une fenêtre.*

Un boiteux voyant venir à lui un boſſu, lui dit auſſi par forme de gauſſerie. " Eh " bien! n'as-tu rien de nouveau dans ta va- " liſe ?" *C'eſt toi*, repartit le boſſu, *qui doit y avoir les nouvelles, puiſque tu vas toujours de côté et d'autres.*

Un homme qui paſſoit pour riche, quoiqu'il dût plus qu'il n'avoit vaillant, ſe promenoit ſans rien dire, le nez dans ſon manteau, la veille de ſes fiançalles, dans la ſalle de ſa future belle-mere. Elle lui dit pluſieurs fois qu'avez-vous Monſieur? Il lui répondit à chaque fois: Madame, je n'ai rien. Huit jours après ſon mariage, ſa belle-mere voyant une foule de créanciers, lui dit:

Monsieur, vous m'avez trompée. Madame, lui repliqua-t'il, je vous avois avertie que je n'avois rien; je vous l'ai dit plus de dix fois dans votre salle, l'aveille de mes fiançalles, lorsqu'il étoit encore temps.

L'amour est dépeint, par les Poëtes, avec un bandeau sur les yeux, pour marquer l'aveuglement dans lequel il nous plonge; la force de cette passion ne se mesure même que par le degré de cet aveuglement. C'est ce qu'avoit très bien senti cette femme qui surprise par son amant entre les bras de son rival, osa lui nier le fait dont il étoit témoin. *Quoi!* lui dit-elle, *vous pousſez à ce point l'impudence?* —— *Ah! perfide,* s'ecria-t-elle, *je le vois, tu ne m'aimes plus; tu crois plus ce que tu vois, que ce que je te dis.*

Les dames Françoises, avec leur rouge et leurs mouches, paroissent être toutes de la même famille. La premiere fois, dit un voyageur Anglois, que je vis ces femmes rangées dans les loges de l'Opéra à Paris, je crus voir une longue plate-bande de pivoines dans un jardin.

Ces Cailletes bien frisées, bien poudrées, et le visage couvert de rouge, demandoient à un étranger, que pensez-vous des beautés Françoises?—Mesdames leur répondit naïvement cet étranger, je me connois mal en peinture.

Remarkable Events.

		Years since.
The Creation of the World	- -	5736
Noah's Flood	- -	4079
The deſtruction of Sodom and Gomorrah		3688
Moſes received the Ten Commandments		3277
Solomon built the Temple	- -	2804
The Temple deſtroyed	- -	2379
The true Æra of Chriſt's Birth	-	1795
The common Æra of his Birth	-	1787
Jeruſalem deſtroyed	- -	1717
The Art of Printing diſcovered	-	347
Luther began the Reformation	-	270
		A. D.
Great Earthquake, November 18	- -	1755
Tea deſtroyed at Boſton, December 16		1773
Boſton Port ſhut up, June 1	-	1774
Firſt Congreſs, September 5	-	——
Battle of Lexington, April 19	-	1775
G. Howe, Clinton and Burgoyne arrive at Boſton, May 25		——
Battle of Bunker's Hill, June 17	-	——
Montgomery killed and Rebels defeated Dec. 31		——
Boſton evacuated, March 17	- -	1776
Quebec ſiege raiſed, May 6	- -	——
Independency declared, July 4	-	——
Battle Long Iſland, Auguſt 27	-	——
New-York taken, September 15	-	——
Fort Waſhington taken, November 20	-	——
Gen. Preſcott taken, July 18	-	1777
Battle at Bennington, Auguſt 16	-	——
Battle at Brandywine, September 11	-	——
Philadelphia taken, September 27	-	——
Battle at Still-water, October 7	-	——
G. Burgoyne ſurrendered, October 17	-	——
Alliance between France and Congreſs, Feb. 6		1778
Sea Fight between Britiſh and French, July 27		——

Remarkable Events.

Dominica taken by the French, September 7	1778
Pondicherry taken by the Engliſh, October 17	——
St. Lucia taken by the Engliſh, December 13	——
War with Spain begun - -	1779
Battle between Byron and d'Eſtaing, July 6	——
Stoney-Point taken, July 16 - -	——
Count d'Eſtaing arrived in Georgia, Oct. 10	——
He retreated, October 21 - -	——
Mobile taken by the Spaniards, March 14	1780
Charleſtown S. C. taken, May 12 -	——
Dreadful riots in London, began June 2, ſuppreſſed June 8, New-Gate, &c. burnt, and many lives loſt.	——
Major André taken, September 23 -	——
War declared againſt the Dutch -	——
St. Euſtatia taken, February 3 -	1781
Battle off Cheſapeak Bay, September 7	——
Lord Cornwallis's ſurrender, October 19	——
Britiſh and Dutch fleets engage near the Dogger-Bank - - - -	——
Ceylon taken by the Engliſh, January 11	1782
Minorca taken by the Spaniards, Feb. 4	——
French Fleet totally defeated by Admiral Rodney, in the Weſt Indies, on the ever-memorable 12th of April	——
The Royal George overſet at Spithead, 850 ſouls drowned, Auguſt 30	——
Spaniſh floating batteries burnt in Gibraltar Bay, by the firing of red-hot balls from the garriſon	——
New Iſland diſcovered in the North Sea, near Denmark	1783
Peace with France, Spain, and America, concluded, September 3	——
Peace proclaimed in the city of London, Oct. 9.	——
Dark Sunday at Quebec, October 16 -	1785

TABLE of INTEREST at 6 per CENT.

		1 Week			1 Month			3 Mon.			6 Mon.			1 Year.		
		s.	d.	q.	s.	d.	q.	s.	d.	q.	s.	d.	q.	s.	d.	q.
SHILLINGS.	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	3
	2	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	3	0	1	2
	3	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	1	0	0	2	0
	4	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	1	1	0	2	3
	5	0	0	0	0	0	1	0	0	3	0	1	3	0	3	2
	6	0	0	0	0	0	1	0	1	0	0	2	0	0	4	1
	7	0	0	0	0	0	1	0	1	1	0	2	2	0	5	0
	8	0	0	0	0	0	2	0	1	1	0	2	3	0	5	2
	9	0	0	0	0	0	2	0	1	2	0	3	0	0	6	1
	10	0	0	0	0	0	2	0	1	3	0	3	2	0	7	0
POUNDS.	1	0	0	1	0	1	0	0	3	2	0	7	0	1	2	0
	2	0	0	2	0	2	1	0	7	0	1	2	0	2	4	0
	3	0	0	3	0	3	2	0	10	3	1	9	2	3	7	0
	4	0	1	0	0	4	3	1	2	1	2	4	2	4	9	0
	5	0	1	2	0	6	0	1	6	0	3	0	0	6	0	0
	6	0	1	3	0	7	0	1	9	2	3	7	0	7	2	0
	7	0	2	0	0	8	1	2	1	0	4	2	0	8	4	0
	8	0	2	1	0	9	2	2	4	3	4	9	2	9	7	0
	9	0	2	2	0	10	3	2	8	1	5	4	2	10	9	0
	10	0	3	0	1	0	0	3	0	0	6	0	0	12	0	0

		l.	s.	d.	l.	s.	d.	l.	s.	d.	l.	s.	d.	l.	s.	d.
TENS of POUNDS.	20	0	0	6	0	2	0	0	6	0	0	12	0	1	4	0
	30	0	0	9	0	3	0	0	9	0	0	18	0	1	16	0
	40	0	1	0	0	4	0	0	12	0	1	4	0	2	8	0
	50	0	1	3	0	5	0	0	15	0	1	10	0	3	0	0
	60	0	1	6	0	6	0	0	18	0	1	16	0	3	12	0
	70	0	1	9	0	7	0	1	1	0	2	2	0	4	4	0
	80	0	2	0	0	8	0	1	4	0	2	8	0	4	16	0
	90	0	2	3	0	9	0	1	7	0	2	14	0	5	8	0
	100	0	2	6	0	10	0	1	10	0	3	0	0	6	0	0
	1000	1	5	0	5	0	0	15	0	0	30	0	0	60	0	0

A General Rule to turn any given Currency into any Currency required.

RULE 1. Let the value of the Spaniſh Dollar be expreſſed in Shillings, or Pence, in each of the Currencies, writing them in form of a Fraction,

and making the { given / required } Currency the { Denominator / Numerator } of the Fraction.

2. Reduce this Fraction to its *leaſt terms*, and it will ſerve as a conſtant Multiplier, by which any ſum of the *given* Currency being Multiplied, it will be converted into the Currency required.

N. B. When the Fraction is not an improper one the *Multiplier* will become a Diviſor.

Example 1. To form a rule for changing Sterling at 4*ſ*6. per Dollar into New-York at 8*ſ*. per Dollar.

Here *Sterling* is *given*, and *York required*:

The Dollar in { York is 8*ſ*. or 96 Pence Numerator / Sterling 4*ſ*6. or 54 Pence Denominator.

Therefore $\frac{96}{54}$ is the Multiplier ſought, which reduced to its leaſt terms becomes $\frac{16}{9}$ or $1\frac{7}{9}$ therefore if Sterling be Multiplied by 16 and divided by 9, the reſult will be York, thus $\frac{16}{9}$ is the ſame as 2 into $\frac{8}{9}$, but $\frac{8}{9}$ is the ſame as 1 leſs $\frac{1}{9}$, therefore 2 into $\frac{8}{9}$ is equal to 2 into 1 leſs $\frac{1}{9}$, which is that Rule, expreſſed ſhorter thus, $\frac{16}{9} = 2 \times \frac{8}{9} = 2 \times 1\frac{1}{9}$.

POIDS *et* COURS *de la* MONNOIE *en la Province de* Québec *suivant l'Ordonnance du 29 Mars*, 1777.

L'OR.	Poids. Gros grs.	C. établi. £. s. d.	An. C. ll. s. d.
La Portugaise pésant -	18 6	4 0 0	96 0 0
La Moydore - -	6 20	1 10 0	36 0 0
Le Quadruple ou piéce de quatre Pistoles	17 0	3 12 0	86 8 0
La Guinée - -	5 8	1 3 4	28 0 0
Le Louis d'Or -	5 3	1 2 6	27 0 0

En païant deux pennys un farthing (ou quatre sols et demi) pour chaque grain au-dessous du dit poids.

L'ARGENT.	C. établi. £. s. d.	An. C. ll. s. d.
La Piastre Espagnole - -	0 5 0	6 0 0
L'Ecu d'Angleterre - -	0 5 6	6 12 0
L'Ecu de France de 6 livres tournois	0 5 6	6 12 0
L'Ecu de France de 4 livres 10 sols tournois - -	0 4 2	5 0 0
Le Shelling Anglois - -	0 1 1	1 6 0
La pièce de France de vingt-quatre sols tournois - -	0 1 1	1 6 0
L'Escalin - - -	0 1 0	1 4 0
La pièce de France de trente-six sols tournois - -	0 1 8	2 0 0

Toutes les différentes pièces de Monnoie d'Or ou d'Argent ci-dénominées, les plus hautes comme les plus basses, auront cours à raison de ces différens taux. Et les dites espèces de Monnoie, ou aucune d'elles, seront legalement données en paiement de toutes dettes quelconques.

FINIS.

BIBLIOTHÈQUE
SAINT-SULPICE